

Solidaires



GUIRAMAND Janique
Section 30 – Collège B1
Candidature au Comité National
de la Recherche Scientifique
soutenue par
Sud-Recherche-EPST

Sud-Recherche-EPST est un Syndicat qui s'est engagé à défendre un Service Public de Recherche, au service de l'intérêt général et pas au profit d'intérêts privés. Afin de garantir l'indépendance de la Recherche Publique et de préserver ainsi son avenir, il nous paraît important de laisser assurer à des **instances collégiales** - composées majoritairement d'élu (e) s - comme le Comité National de la Recherche Scientifique, les missions majeures que sont la **prospective scientifique** et **l'accompagnement de la recherche**, au travers notamment du suivi des Unités de recherche et des agents.

Nous constatons cependant que ces dernières années, ces missions fondamentales du CoNRS ont été mises à mal par diverses mesures gouvernementales :

- 1) La mise en place de l'ANR se traduit, entre autres, par :
 - a. Le pilotage de la recherche, privant ainsi le CoNRS de sa mission de prospective, au profit d'intérêts le plus souvent privés, sans rapport avec l'intérêt général ;
 - b. L'augmentation de la précarité, par la création d'un nombre croissant de CDD, au détriment de postes statutaires dont la recherche française aurait bien besoin ; doit-on envisager qu'à terme les sections n'assurent même plus la mission de recrutement ?
 - c. La diminution drastique des crédits récurrents des laboratoires, augmentant d'autant la concurrence entre les équipes et/ou les laboratoires, introduisant une "sélection par l'argent" pouvant aboutir à la disparition de certaines thématiques ou de certaines technologies.
- 2) La création de l'AERES chargée notamment d'évaluer les Unités et les Services, et composée exclusivement de membres nommés, dépouille les sections du CoNRS de leur mission majeure de suivi des laboratoires de recherche.
- 3) La LRU, en prévoyant le transfert éventuel des personnels des UMR aux Universités, introduit des inquiétudes légitimes quant à la gestion des carrières des agents (ITA ou chercheurs) concernés.

Sud-Recherche-EPST s'engage à œuvrer pour que le CoNRS reste un outil au service de la Recherche Publique et des personnels de la recherche.

► Sud-Recherche-EPST se battra pour imposer la présence majoritaire des représentants des sections dans les comités de visite et/ou de pilotage des laboratoires. Nous tenons à insister sur le rôle majeur joué par le (ou les) élu(es) C au sein de ces comités de visite, la proximité de son statut lui permettant souvent d'avoir une vision du laboratoire plus ancrée dans le réel.

► Sud-Recherche-EPST s'opposera à toute stratégie d'évaluation inféodée à l'ANR ou à l'AERES.

► Sud-Recherche-EPST s'engage à combattre la précarité. En particulier, Sud-Recherche-EPST milite pour un recrutement des jeunes chercheurs au plus près de la thèse.

► Sud-Recherche-EPST se battra pour toujours plus de solidarité entre les personnels : statutaires-précaires, ITA-chercheurs, jeunes-seniors, parce qu'ensemble nous sommes plus forts.

Si ces dernières années le CoNRS a fait l'objet d'attaques répétées et se retrouve peu à peu dépouillé de ses missions, c'est probablement qu'avec 2/3 d'élus, les sections restent encore un lieu d'expression démocratique.

Alors emparez-vous de ce pouvoir démocratique, votez pour des candidats syndicalistes engagés, combatifs, attachés à la défense des services publics, mus par des valeurs de solidarité et d'humanisme, votez et faites voter pour les candidats Sud-Recherche-EPST.

Sud-Recherche-EPST	L'Union Syndicale Solidaires
Sud-Recherche-EPST, fondé en 2003, est un syndicat intercatégoriel qui regroupe tous les EPST, car le CNRS, l'INRA, le Cemagref, l'INSERM, l'INRIA... ont tous des chercheurs et des ITA régis par les mêmes textes, et parce que nos Directions se coordonnent au niveau ministériel pour arrêter des positions communes. Notre solidarité se manifeste par la participation active aux conflits sociaux marquants et aux mobilisations contre le chômage, la précarité, les inégalités et toutes les formes de discrimination et d'intolérance, par notre présence dans l'intersyndicale de la Recherche, ainsi que par l'adhésion à l'Union Syndicale Solidaires.	► Un syndicalisme de contre-pouvoir qui lie défense quotidienne des salariés et transformation de la société ; ► Un syndicalisme de lutte pour la construction de réels rapports de forces face au marché et au capital (membre fondateur d'ATTAC) ; ► Un syndicalisme de lutte pour la mise en œuvre de projets alternatifs et solidaires favorables aux salariés, chômeurs, précaires, pauvres... ► Un respect des positions de chaque syndicat, un fonctionnement piloté par la base, hors du jeu de délégations de pouvoirs des grandes organisations syndicales.